



Se séparer quand on est pas marié.

Par **karine**, le **26/04/2009** à **13:25**

Bonjour, j'ai 6 ans j'ai acheté un appartement avec mon conjoint. nous sommes à 50 50. nous ne sommes pas mariés. nous avons trois enfants. ces deux dernières années, il est parti plusieurs fois des semaines entières pour vivre avec une autre femme. il revenait à chaque fois, et je l'acceptais. des promesses qu'il faisait et 20 ans de vie commune. aujourd'hui je ne veux plus vivre avec cet homme, qui ne veut pas partir, il n'a pas les moyens financier de rester dans l'appartement, que puis je faire? j'ai je besoin de son accord pour mettre l'appartement, en vente? que puis je faire légalement? nous n'avons pas de médiateur, puisque nous ne divorçons pas. que puis je faire pour me séparer. je ne veux pas partir sans mes trois enfants, et lui reste. que faire?

Par **Marion2**, le **26/04/2009** à **14:03**

Bonjour, j'ai je besoin de son accord pour mettre l'appartement, en vente? Oui, vous êtes tous les deux propriétaires de cet appartement. je ne veux pas partir sans mes trois enfants Vous saisissez le Juge aux Affaires Familiales par courrier recommandé AR auprès du Tribunal de Grande Instance. Il statuera sur les droits de garde, de visite et d'hébergement et sur le montant de la pension alimentaire. Un avocat n'est pas nécessaire. Cordialement.

Par **karine**, le **26/04/2009** à **14:35**

mais il ne veut pas partir. je n'ai aucun droit de lui dire de partir. aussi vit il à mes frais

puisque'il ne travaille pas.merci pour cette réponse si rapide.